

« Les conflits d'intérêts en santé »

Les conflits d'intérêts en santé constituent, une préoccupation récurrente, ayant débuté par des questionnements relatifs à **la loyauté et l'indépendance** des experts contribuant aux décisions en matière de santé publique, pour faire en sorte que ces qualités soient préservées, la problématique des conflits d'intérêts semble aujourd'hui s'étendre à l'analyse de l'ensemble des relations en santé.

Les acteurs du système de santé se sont multipliés et le temps n'est plus au colloque singulier, limité au face à-face entre le professionnel et le patient. Il faut aujourd'hui compter comme acteurs du système de santé, les autorités de santé publique, l'industrie pharmaceutique ainsi que les acteurs de la protection sociale. **L'ensemble du système de santé doit cependant et idéalement être au service du seul intérêt du patient.**

Le but de ce colloque réside pour partie dans la sensibilisation, des enseignants, des chercheurs, des soignants et du public à la réalité et aux dimensions multiples des conflits d'intérêts (éthique, morale, juridique, économique et technique).

Les situations de conflits d'intérêts ont en effet un impact direct sur les décisions des professionnels, des institutions sanitaires, plus encore sur l'ensemble du système de santé.

Cette rencontre présente d'autant plus d'intérêt que l'état actuel des savoirs relatifs aux conflits d'intérêts résulte essentiellement de recherches menées dans les pays « du Nord » en fonction de leurs problématiques propres. Or, il est probable que l'analyse de la situation tunisienne ou, plus largement des pays de la région, permette d'enrichir la problématique, aujourd'hui mondiale, des conflits d'intérêts.

Outre les difficultés d'ordre sémantique dues au caractère fondamentalement humain de tout conflit d'intérêts, et des types de réactions qu'il devrait engendrer (livres blancs, codes de conduites, chartes, dispositions de type conventionnel).

Ce thème remet en lumière l'ethos fondamental de l'exercice de la médecine et des buts de la santé qui devrait toujours s'opposer à celui du commerce. Entre l'idéal bafoué d'une médecine qui doit rester un bien public et les aspirations à peine voilées qui tendent à en faire une valeur marchande, le pas semble près d'être franchi, remettant en cause la primauté du bien-être des malades, le respect de leur autonomie et l'engagement de justice sociale des médecins. Entre un « complexe médico-industriel » tout-puissant, une atteinte flagrante aux finances publiques en même temps qu'aux droits des patients, le conflit d'intérêts soulève une multitude de questions.

Ce colloque se propose pour tenter d'y répondre ou au moins d'initier un débat les concernant, d'explorer et d'articuler trois problématiques. La première réside dans l'identification et l'explicitation des situations qui relève habituellement du champ d'analyse des conflits d'intérêts ou qui peuvent poser des difficultés à ce propos dans les différents aspects de l'activité des professionnels et les institutions de santé (prescription, publication, formation, recherche biomédicale, mise sur le marché des produits...).

Il se propose, ensuite, et à partir des situations analysées, de procéder à une exploration interdisciplinaire du concept même de conflits d'intérêts (éthique, philosophie, économie, sociologie, droit, sciences de santé).

Il se propose, enfin, **d'analyser les modalités, existantes ou à imaginer, de régulation des conflits d'intérêts**, tant dans les pays où celle-ci existe déjà que dans ceux dans lesquels elle pourrait - devrait - être mise en place.

Cette rencontre sera donc construite autour de trois axes suivants:

1. **La diversité des situations de conflits d'intérêts dans le domaine de la santé.**
2. **Approche pluridisciplinaire des situations de conflits d'intérêts.**
3. **Les régulations des conflits d'intérêts.**